

La Ronde Des Vallées

samedi 12 et dimanche 13 août 2023



dossier technique



Le Télégramme



~ 36^{ème} édition ~

COURSE CYCLISTE INTERNATIONALE JUNIORS

- ▶ **1^{ère} étape** : Croixanvec ↔ Saint-Gérard 71,2 Kms + 5 tours de 7,3 Kms de circuit final
- ▶ **2^{ème} étape** : Contre-la-montre Saint-Caradec → Hémonstoir 11,9 Kms
- ▶ **3^{ème} étape** : Hémonstoir ↔ Hémonstoir 51,6 Kms en ligne + 6 tours de 7,9 Kms de circuit final

Mot de Claude Albert LE BRIS Maire de St Gérard – Croixanvec

Bonjour,

C'est avec un grand plaisir et une joie, que la municipalité et les habitants de la nouvelle commune St Gérard - Croixanvec vous accueillent ce 12 août 2023 à l'occasion de la 36^{ème} Ronde des Vallées. Cette course internationale juniors a vu éclore plusieurs grands champions qui font la une des plus grandes épreuves cyclisme. Mais ce n'est pas la première fois que la Ronde des Vallées empreinte et arpente les routes de nos deux communes historique (St Gérard et Croixanvec). Depuis le 1^{er} janvier 2022 nos deux communes se sont unies pour créer une nouvelle commune dynamique et sportive.

Pour l'occasion nous avons sollicité le Président Jean Yves MAHOUDO pour l'organisation d'une étape avec un départ de Croixanvec et une arrivée à St Gérard.

Pour que cette grande fête du vélo soit une réussite, un grand nombre de bénévoles seront mis à contribution pour la sécurité des coureurs et l'accueil des spectateurs. Un grand merci à eux.

En espérant que cet évènement sportif populaire restera dans nos mémoires.

Alors venez nombreux avec votre bonne humeur.

Bon week-end à tous.



Mot de Benoît LARVOR Maire d'Hémonstoir

Tout d'abord, bienvenue à toutes et tous, sportifs, dirigeants, accompagnateurs et spectateurs.

C'est un réel plaisir de vous accueillir pour cette 36^{ème} édition de la Ronde des Vallées, course internationale junior, qui fait rayonner notre commune et le Centre-Bretagne au-delà des frontières nationales.

Notre territoire s'inscrit véritablement et durablement dans la promotion du cyclisme et met tout en œuvre pour en développer la pratique. En témoigne les nombreuses courses qui arpentent nos routes et les nombreux clubs et organisateurs d'épreuves toutes catégories confondus.

Autre témoignage de l'implication des décideurs locaux dans cette belle dynamique autour du vélo, la construction du vélodrome couvert du Centre Bretagne, qui au moment où je rédige ces quelques lignes est en phase d'achèvement de travaux et qui, dans quelques mois, accueillera les équipes dans le cadre de leur

préparation aux jeux olympiques de Paris 2024.

C'est une vraie fierté pour notre territoire Centre Breton d'accueillir un tel équipement qui à coup sûr verra naître de futurs champions bretons comme c'est le cas sur la Ronde des Vallées depuis maintenant 36 ans.

Cette épreuve est une réelle chance pour les coureurs bretons qui peuvent se mesurer, le temps d'un week-end, aux meilleurs juniors mondiaux et pour certains de gravir les échelons qui les mèneront vers le monde professionnel.

Comme à son habitude, la Ronde des Vallées 2023 devrait encore révéler un coureur de talent qui sera promis à un bel avenir sportif mais j'aurais également une pensée pour tous les autres compétiteurs qui n'ont pas forcément l'ambition d'atteindre le très haut niveau mais simplement de se faire plaisir sur ce type d'épreuve en se mesurant aux meilleurs le temps d'un week-end.

Cette épreuve ne pourrait exister sans l'implication des nombreux bénévoles, qui donnent beaucoup de leur temps et d'énergie pour vous accueillir dans les meilleures conditions possibles et assurer la sécurité de l'épreuve et notamment l'intégrité physique des participants.

Afin de ne pas mettre à mal tous ces efforts, j'invite chacun d'entre vous à faire preuve de prudence tout au long des différentes épreuves du week-end.

Enfin je tiens à remercier les élus des communes voisines de St GERAND-CROIXANVEC et de St CARADEC pour l'accueil qu'ils réservent aux deux premières étapes de cette édition 2023.

Passez un bon week-end à Hémonstoir et en Centre Bretagne, amitiés sportives.

Mot de Alain GUILLAUME Maire de St Caradec

C'est une fierté et un vrai bonheur pour Saint CARADEC d'être chaque année le point de départ du contre la montre individuel de la « Ronde des vallées ». C'est devenu, le second dimanche d'Aout, un rite annuel et matinal qui réveille notre cœur de bourg. Dès le matin, une nuée multicolore de coureurs cyclistes, de fourgons voitures et vélos s'est installée par équipes sur nos places et placettes. Les plaques des véhicules, leurs logos et les échanges entre les coursiers à l'échauffement ou pas, et leurs accompagnants signalent de nombreux pays d'origine. La course est internationale et les départs vont s'échelonner jusqu'à la fin de matinée. Du haut de la butte Sainte Anne, ils vont s'élancer à toute allure, en solitaire, dans la descente vers la première difficulté et jusqu'au final d'Hémonstoir.

Merci à toute l'équipe des organisateurs et à son président Jean Yves MAHOUDO pour cette belle fête du vélo qui fait rêver de victoire les jeunes espoirs et briller les yeux de leurs familles et des amateurs de belles courses.





Mot du président d'organisation Jean Yves MAHOUDO

Messieurs les directeurs sportifs, accompagnateurs et vous, les coureurs nous sommes heureux de vous accueillir dans notre petite commune pour la 36ème édition.

Après 31 ans de présidence, j'ai eu le plaisir de voir plusieurs participants devenir professionnels et certains ont gagné plusieurs étapes dans des grand tour.

Pour cette nouvelle édition vous allez emprunter les routes du centre de la Bretagne.

En espérant que vous apprécierez et garderez un bon souvenir de la ronde des vallées 2023 d'Hémonstoir, je vous souhaite une bonne course et que le meilleur gagne.

COMITE d'ORGANISATION

Président	MAHOUDO Jean Yves
Vice-Président	FOLLIARD Gilles
Vice-Président	HOUEDE Dominique
Secrétaire	GALLAIS Claude

Secrétaire Adjoint	PECQUEUR Lionel
Trésorière	EZEQUEL Virginie
Trésorière Adjointe	LE GOFF Alexandra

ORGANISATION

MAHOUDO Jean Yves	Directeur de Course +33 6 81 26 99 48 jy.mahoudo@orange.fr
HARNOIS Yvon	Responsable Sécurité +33 6 28 36 69 18 yvon.harnois@wanadoo.fr
GUEGAN Michel - BURLLOT Michel	Responsable Signaleurs et Entrées
FOLLIARD Gilles - GUEGAN Jean Marie	Responsable Voitures et Hébergements
PROUFF Jérôme	Responsable Restauration
HERION Rodolphe	Responsable Buvette
GLORY Pierre	Responsable Podium
GALLAIS Claude - LE BRIS Bruno	Responsable Signalisation
MAUMUSSON Christophe	Responsable Programme
PECQUEUR Lionel - LEFEBVRE Yanick	Informatique - GT
Docteur LE BARS Yvon	Médecin
HEMONIC Ambulances	Ambulances
EZEQUEL Virginie	Responsable Caisses et Trésorerie
LETORT Gwennole	Bretagne Service Course Photo Finish +33 6 31 14 07 63 bretagneservicecourse@gmail.com
HOUEDE Dominique	Responsable Infrastructure

OFFICIELS

NOM Prénom	Fonction	Tél.
DAVIDKOVA Simona	Présidente du Jury	+420 603 586 044
BROCQUE Hervé	Arbitre 1 UCI	+33 6 66 74 93 20
VERGER Guillaume	Arbitre 2 UCI	
LE DASTUMER Christophe	Juge à l'Arrivée CNE	
MAILLET Jean François	Chronométrateur 1 Chrono Féd.	
RAULT Denis	Chronométrateur 2 Chrono Rég.	
POINTEAU Cédric	Arbitre Moto 1 CNE	
PAIN Jean François	Arbitre Moto 2 CNE	

Restauration : Salle des Fêtes – 3 rue des frères Fraboulet 22600 HEMONSTOIR

Permanence - Salle de Presse : Espace St Arnoult – Place Jean Jossic 22600 HEMONSTOIR

SERVICES DE SECOURS

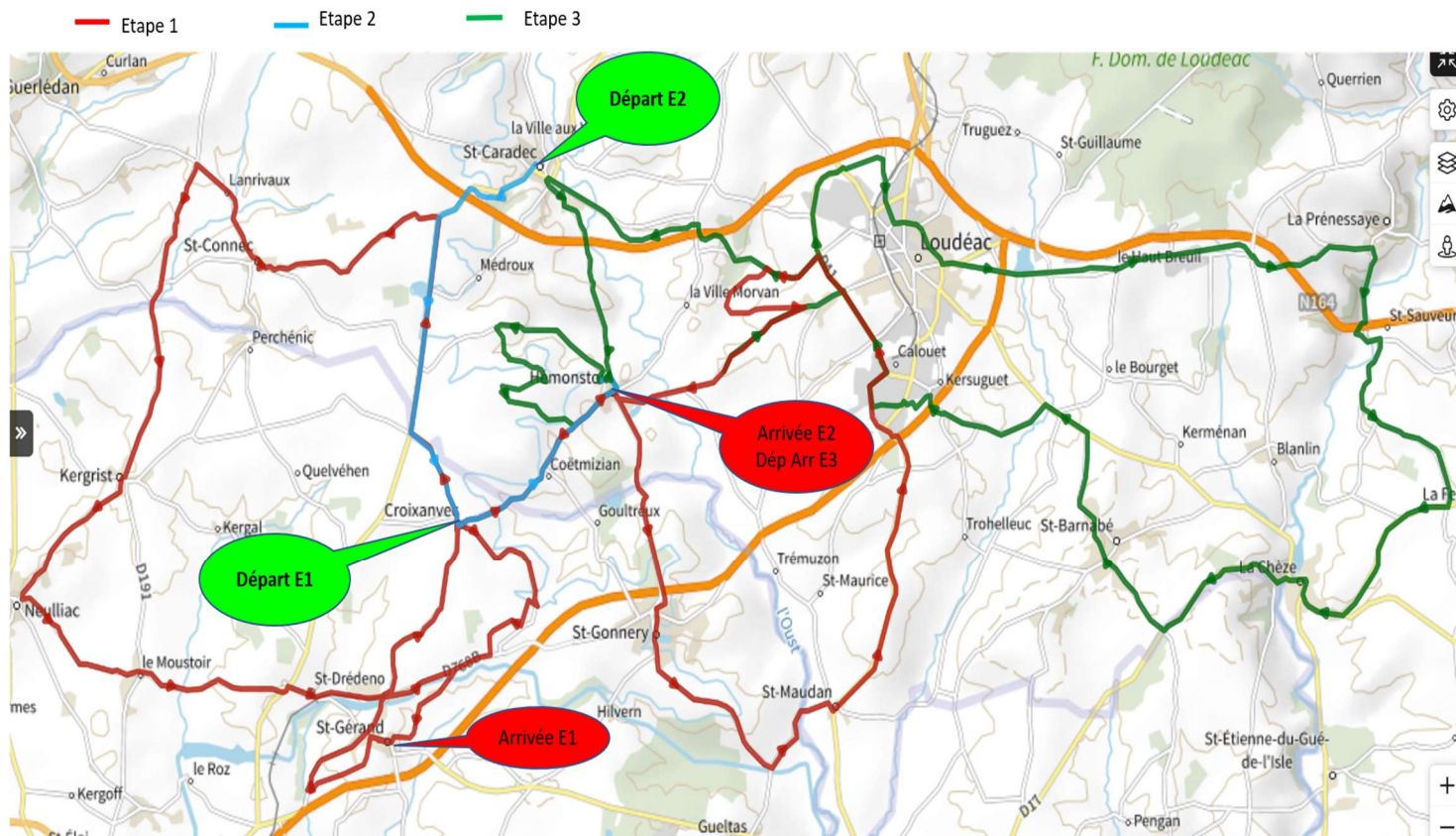
* CHCB de Kério – 56 NOYAL PONTIVY

* CH Yves Le Foll – 22 SAINT BRIEUC

* Urgences : SAMU 15 - POMPIERS 18

PARCOURS

Kilométrage total : 219,1 km (dénivelé +2656m)



ETAPES

Date	Etape	Départ	Arrivée	KM (dénivelé+)
Samedi 12 Août 2023	1ère	CROIXANVEC	SAINT GERAND	108,2 Km (+1244m)
Dimanche 13 Août 2023	2ème	SAINT CARADEC	HEMONSTOIR	11,9 Km (+153m)
Dimanche 13 Août 2023	3ème	HEMONSTOIR	HEMONSTOIR	99 Km (+1259m)

PICTOGRAMMES

	Parking EQUIPES		Ligne Point Chaud (Animateur)		Contrôle Anti-Dopage
	Ligne ARRIVEE		Ligne GRIMPEUR		Zone « Verte » Déchets
	Parking ORGANISATION		Flamme Rouge		Zone Ravitaillement
	Entrée Circuit		Dérivation Véhicules et Motos		Km 0
	DANGER		Podium Protocole / Présentation		Permanence
	Parking Visiteurs		20 Kms / Km 30		Toilettes

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1 : Organisation

L'épreuve « *La Ronde des Vallées* » Juniors est organisée par l'association La Ronde des Vallées (Président : J-Y MAHOUDO 4 rue Eugène Le Clézio 22600 Hémonstoir) sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute les *12 et 13 août 2023*.

ARTICLE 2 : Type d'Epreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories *Hommes Juniors* (U19). Elle est inscrite au calendrier route UCI *Junior MJ 2.1* sous les règlements UCI.

ARTICLE 3 : Participations et Engagements

Conformément à l'article 2.1.005 et 2.1.003 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : *nationales, régionales, départementales, clubs ou mixtes Françaises et étrangères*. L'équipe est composée de 5 coureurs (4 minimums au départ),

Les engagements se feront au moyen du bulletin officiel UCI. En cas de désistement d'une équipe, celle-ci se verra infliger une amende conformément à la réglementation UCI 1.2.053 correspondante aux frais engagés pour l'organisation de l'hébergement, de la restauration et du déplacement de cette équipe.

En cas de contestation, la fédération nationale, d'une part et l'UCI d'autre part, seront seules compétentes pour porter jugement.

ARTICLE 4 : Permanence et réunion des Directeurs Sportifs

La permanence de départ se tient, le *12 août 2023 de 9h à 10h45 à l'Espace St Arnoult d'Hémonstoir*.

La confirmation des partants se fera par les responsables d'équipes.

Chaque équipe recevra 2 dossards une plaque de cadre et un transpondeur par coureur qui devra être rendu après la course.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du collège des arbitres, est fixée le *12 août 2023 à 11h00 à la salle "Espace Saint-Arnoult"*.

ARTICLE 5 : Présentation des Equipes

La présentation / signature des équipes se fera à proximité du départ pour 1^{ère} et 3^{ème} étape.

ARTICLE 6 : Info - Course

Les informations courses sont émises sur la fréquence RADIO : **157.575**. Chaque équipe devra être autonome pour la réception de l'info-course.

ARTICLE 7 : Véhicules d'Assistances

Chaque coureur pourra avoir un véhicule suiveur lors du contre-la-montre. Pour la course en ligne chaque équipe pourra mettre dans la course un véhicule d'assistance. L'assistance technique neutre est assurée au moyen de 3 véhicules du VCP Loudéac et Bretagne Service Course. VN1 et VN3 « VCP Loudéac » VN2 « BSC Radio Assistance ».

ARTICLE 8 : Zone Verte

L'Organisation met en place des zones de collecte destinées à la récupération des déchets. Les coureurs ne peuvent jeter leurs déchets, bidons et tout autre objet ailleurs que dans ces zones aménagées. Deux zones vertes par étape seront matérialisées par des panneaux verts.

ARTICLE 9 : Dérivation

Seul les véhicules porteur du rond rouge seront autorisés à franchir la ligne d'arrivée tous les autres véhicules seront tenus de respecter la déviation mise en place par l'organisation avant la ligne d'arrivée.

ARTICLE 10 : Coureurs distancés, Abandons, Véhicule Balai

Tout coureur distancé devra respecter le code de la route.

Tout coureur abandonnant la course se verra retirer ses dossards et sa plaque par le véhicule balai et devra monter à bord du véhicule avec son vélo

ARTICLE 11 : Délais d'Arrivée

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant **18%** du temps du vainqueur sera hors délai pour les étapes 1 et 3.
Pour le CLMI (étape 2) le délai sera de **35%**. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 12: Incidents dans les derniers kilomètres.

Conformément à l'article 2.6.027, en cas d'incident dûment constaté, dans les trois derniers kilomètres d'une étape en ligne, le ou les coureur(s) impacté(s) est (sont) crédité(s) du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il(s) se trouvai(en)t au moment de l'incident. Son ou leur classement sera celui du franchissement de la ligne d'arrivée.

Si à la suite d'une chute dûment constatée dans les trois derniers kilomètres un coureur est dans l'impossibilité de franchir la ligne d'arrivée, il sera classé à la dernière place de l'étape et crédité du temps du ou des coureur(s) en compagnie du ou desquels il se trouvait au moment de la chute. Toute décision relative au présent article est rendue par le collège des arbitres de manière indépendante.

Non applicable à l'étape 2.

ARTICLE 13 : Ordre de départ du Contre la Montre Individuel

Conformément à l'article 2.6.023 du règlement UCI les commissaires se réservent d'établir l'ordre des départs du contre-la-montre par rapport au classement de l'étape de la veille.

Il sera publié sur les sites Internet www.velopressecollection.fr et www.directvelo.com à partir du samedi soir et affiché à la salle des fêtes d'Hémonstoir, ainsi que les classements. Tous les classements et documents annexes seront transmis par email aux équipes. Chaque coureur devra se présenter pour un contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ selon l'article 2.4.010 du règlement UCI

ARTICLE 14 : Classement Général Individuel au Temps

Le classement individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés à chaque étape *(en cas d'égalité de temps au classement général individuel article 2.6.015, les fractions de seconde enregistrées lors de l'étape C-L-M individuel sont réincorporées dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo. En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée).*

Le leader du classement général individuel au temps porte le **maillot Jaune** parrainé par «Sanders».

Les prix du classement général individuel sont :

Places	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL	
1 ^{ère} Etape	175€	100€	75€	60€	50€	50€	50€	50€	50€	50€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	910€
2 ^{ème} Etape	100€	75€	50€	40€	30€	30€	30€	30€	30€	30€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	645€
3 ^{ème} Etape	100€	75€	50€	40€	30€	30€	30€	30€	30€	30€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	20€	645€
Classement Général	221€	168€	134€	111€	88€	78€	61€	50€	34€	23€	18€	17€	17€	17€	14€	14€	14€	12€	11€	11€	1113€	

Le total des prix est de 3313€

ARTICLE 15 : Classement du Meilleur Jeune (junior 1^{ère} année)

Le classement du meilleur «Jeune» est réservé aux coureurs Juniors 1^{ère} année, le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier des jeunes et à l'issue de la 3^{ème} étape sera le vainqueur de ce classement Jeune. Un **prix de 15€** sera remis au vainqueur de ce classement par l'organisateur au podium protocolaire final.

Le leader du classement des Jeunes porte le **maillot Blanc** parrainé par «Allianz»

ARTICLE 16 : Classement du Meilleur animateur (Sprint Point Chaud)

Le classement du «meilleur animateur» est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes en ligne

Il est attribué à chaque classement 5 – 3 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement animateur porte le **maillot Vert** parrainé par «les cycles Pascal Macé».

Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Prix	53€	38€	15€

Le total des prix meilleur animateur est de : 106€

Conformément à l'article 2.6.017 en cas d'ex aequo au classement du «Meilleur animateur» il est fait application des critères suivant, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

- 1°) nombre de victoire dans les sprints Point Chaud
- 2°) Classement Général Individuel au temps

ARTICLE 17 : Classement du Meilleur Grimpeur

Le classement du «meilleur Grimpeur» est établi par l'addition des points obtenus dans chacune des 2 étapes en ligne

Il est attribué à chaque classement 5 – 3 – 2 – 1 points aux quatre premiers coureurs classés.

Le leader du classement Grimpeur porte le **maillot Blanc à pois rouges** parrainé par «Magasin U Loudéac».

Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Prix	53€	38€	15€

Le total des prix meilleur Grimpeur est de : 106€

Une **prime de 106€** sera attribuée au vainqueur du classement Grimpeur et versée par l'organisateur au podium protocolaire final
Conformément à l'article 2.6.017 en cas d'ex aequo au classement du « Meilleur Grimpeur » il est fait application des critères suivant, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1°) nombre de victoires dans les cotes répertoriées MG

2°) Classement Général Individuel au temps

ARTICLE 18 : Classement du Meilleur Breton

Le classement du « meilleur Breton » est réservé aux coureurs appartenant à un club / équipe de la Région Bretagne (départements 22, 29, 35 et 56), le premier d'entre eux au classement général individuel au temps est le leader journalier « Breton » et à l'issue de la 3^{ème} étape sera le vainqueur de ce classement meilleur « Breton ».

Le leader du classement meilleur « Breton » porte le **maillot Noir** parrainé par « Queguiner Matériaux »

ARTICLE 19 : Classement par Equipes

Le classement général par équipes (article 2.6.016) s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe dans toutes les étapes courues. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage.

1. nombre de premières places dans le classement par équipes du jour ;

2. nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes du jour ;

3. etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Prix versés par l'organisateur au podium protocolaire final

Places	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e
Prix	53€	38€	15€

Le total des prix meilleur Equipe est de : 106€

ARTICLE 20 : Protocole

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI les coureurs suivants doivent se présenter au protocole

Etape 1 en ligne au podium d'arrivée dans les 10 minutes après l'arrivée

Les 3 premiers de l'étape (leader du classement Général Individuel)

Leader classements Animateur (Points Chauds)

Leader classement Grimpeur

Leader classement Jeune (J1)

Leader classement Breton

Etape 2 dans les 10 minutes après l'arrivée du dernier coureur

Le vainqueur du CLMI

Le leader du classement général individuel

Pour les autres classements (Jeune et Breton) maillots remis au départ de l'étape 3 à Hémonstoir si changement

Etape 3 finale

Les 3 premiers de l'étape

Les 3 premiers du classement général individuel

Le vainqueur du classements Animateur (Points Chauds)

Le vainqueur du classement Grimpeur

Le vainqueur du classement Jeune (J1)

Le vainqueur du classement Breton

L'ordre de priorité des maillots est :

1 Général Individuel au temps

2 Animateur (points Chauds)

3 Grimpeur

4 Jeune (J1)

5 Breton

ARTICLE 21 : Anti-Dopage













Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage Française s'applique également conformément aux dispositions des lois Françaises.

ARTICLE 22 : Pénalités











Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

36^{ème} édition de la Ronde des Vallées

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES ÉTRANGÈRES

 WPG AMSTERDAM JUNIOR NED	 GIPUZKOA SELECTION ESP	 TEAM KNVU DISTRICT OOST NED	 CRABBE TOITURES CC CHEVIGNY BEL	 BACKSTEDT BIKE PERFORMANCE U19 GBR	 STREET JUMP/ABLOC DEVELOPMENT TEAM NED
 HOT TUBES DEVELOPMENT USA	 SWEALAND CYCLING TEAM SWE	 TOFAUTI EVERYONE ACADEMY GBR	 ZAPPI JUNIOR TEAM GBR	 MUNSTER CYCLING ACADEMY MCA IRL	 MMR CYCLING ACADEMY ESP

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES FRANÇAISES

 TEAM U NANTES ATLANTIQUE U19	 COMITE 22	 TEAM 31 JOLLY CYCLES U19	 OC LOCMINE	 CYCLISME LANGUEUX TREGUEUX	 CC PLANCOET
 VCP LOUDEAC	 TEAM CULTURE VELO U19	 MIXTE CENTRE ARMOR	 UC BRIOCHINE	 U19 ACADEMY LA POMME MARSEILLE PROVENCE	 VELOCE VANNETAIS
 CC MARMANDE 47	 CREUSE OXYGENE GUERET	 TEAM SARTHE JUNIOR	 COMIT2 35	 U19 FENIOUX FORMATION 36	 AIZENAY VELOS SPORT JUNIOR
 OCC CESSONNAIS	 AC LANESTER	 TEAM INCA	 CORNOUAILLE SUD CYCLISME	 SCO CYCLISME ANGERS	

MAILLOTS DES LEADERS

 GENERAL	 ANIMATEUR	 GRIMPEUR	 JEUNE	 BRETON
---	--	---	---	---

1^{ère} ETAPE



CROIXANVEC – St GERAND



108,2 Kms (dénivelé +1244m)

OPERATIONS DE DEPART

- 08h30 Accueil à l'Espace St Arnoult – Place Jean Jossic à Hémonstoir.
 09h00 à 10h45 **PERMANENCE**
 Salle de Presse Opérations de Départ (dossards, distribution des pièces officielles...).
 Mise en place des radios dans les véhicules.
- 11h00 Réunion des directeurs sportifs, arbitres et responsables de l'organisation.
- 13:30 à 14:50 **CROIXANVEC Mairie Salle des Fêtes rue de St Gérard D322**
 Signature et présentation des équipes au podium extérieur devant la Mairie
 14:30 Mise en place des voitures officielles sur la zone de départ.
 14:45 Appel des coureurs sur la ligne de départ.
 15:00 Départ fictif 2,2Kms
 15:03 Départ réel lancé au passage devant la Mairie

DEPART FICTIF

Il sera donné à 15h00 pour un parcours neutralisé de 2,2Km

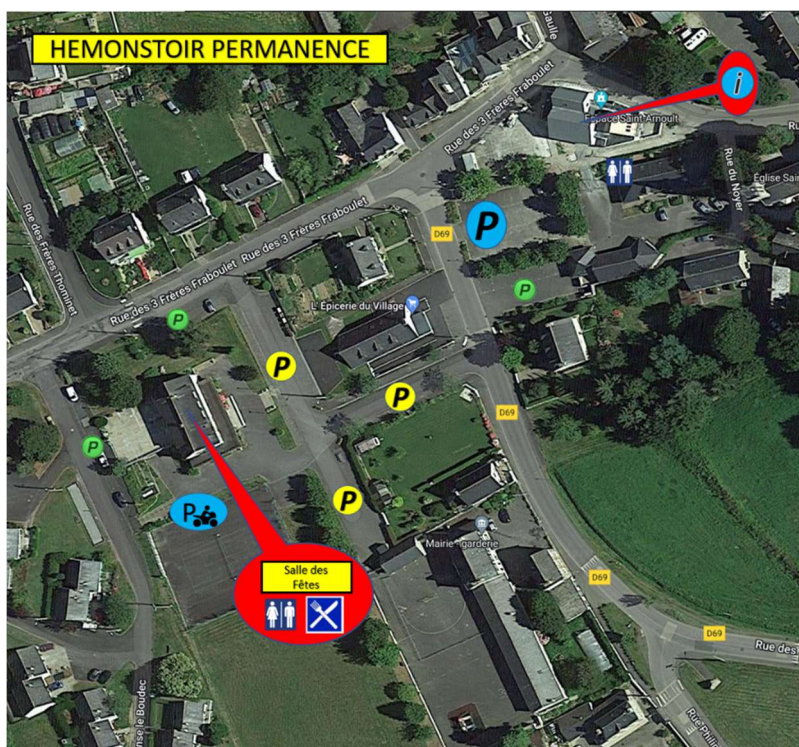
PARCOURS

- Partie Neutralisée : 2,2 Kms
 Partie en ligne : Croixanvec St Gérard 71,3 kms
 Circuit de St Gérard : 5 tours de 7,4 kms (compte tours à 5 - arrivée au 6^{ème} passage sur la ligne)

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR	
MG 1	Km 15,2 Kergrist abribus
MG 2	Km 37,4 côte de Rigole
MG 3	Km 56,5 Entrée Cadéac
MG 4	Km 64,3 Entrée Croixanvec

ANIMATEUR	
PC 1	Km 18,6 Entrée Neulliac
PC 2	Km 27 Usine St Jacques
PC 3	Km 44,7 Sortie St Maudan
PC 4	Km 60,5 Entrée Hémonstoir
PC 5	Km 86 St Gérard 3 ^{ème} passage Ligne CT 3



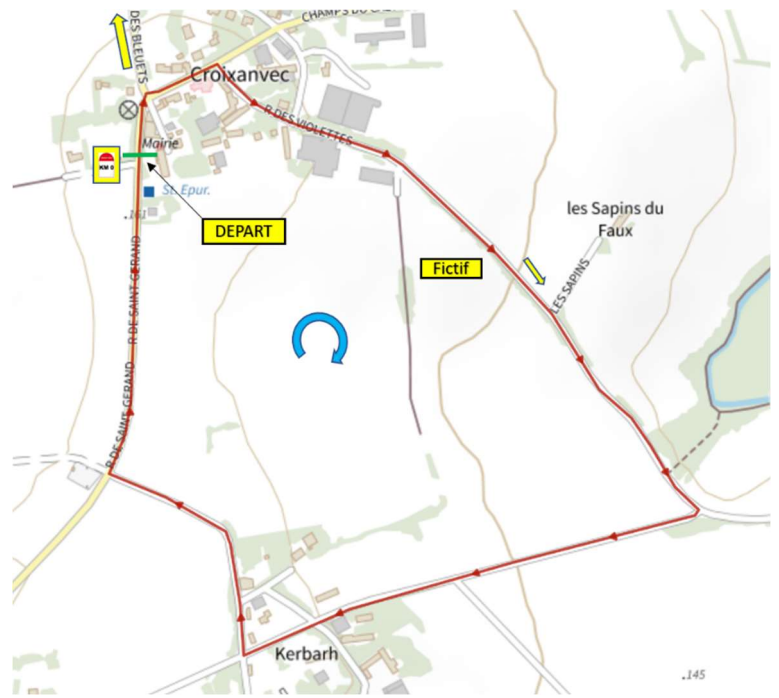
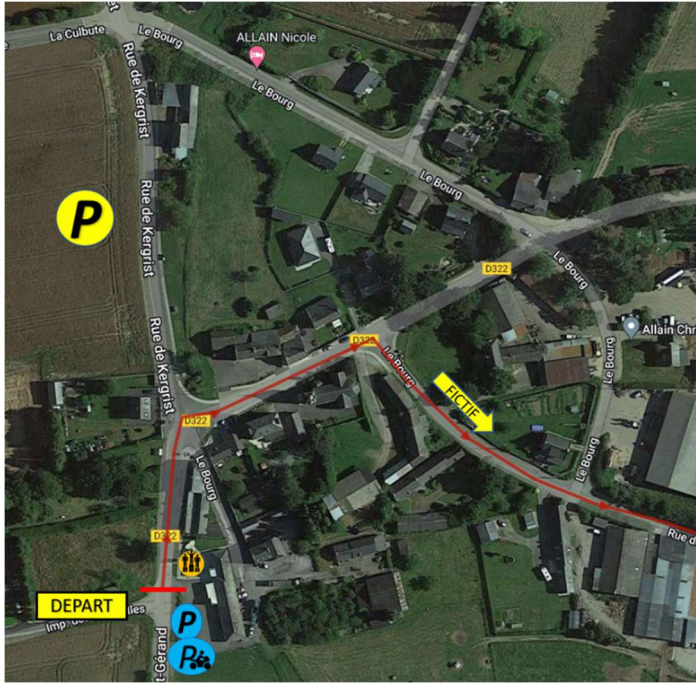
PARKINGS AU DEPART Croixanvec

- Parking Equipe** :
 Parking dédié aux équipes
Parking Organisation :
 Devant la Mairie Salle des Fêtes

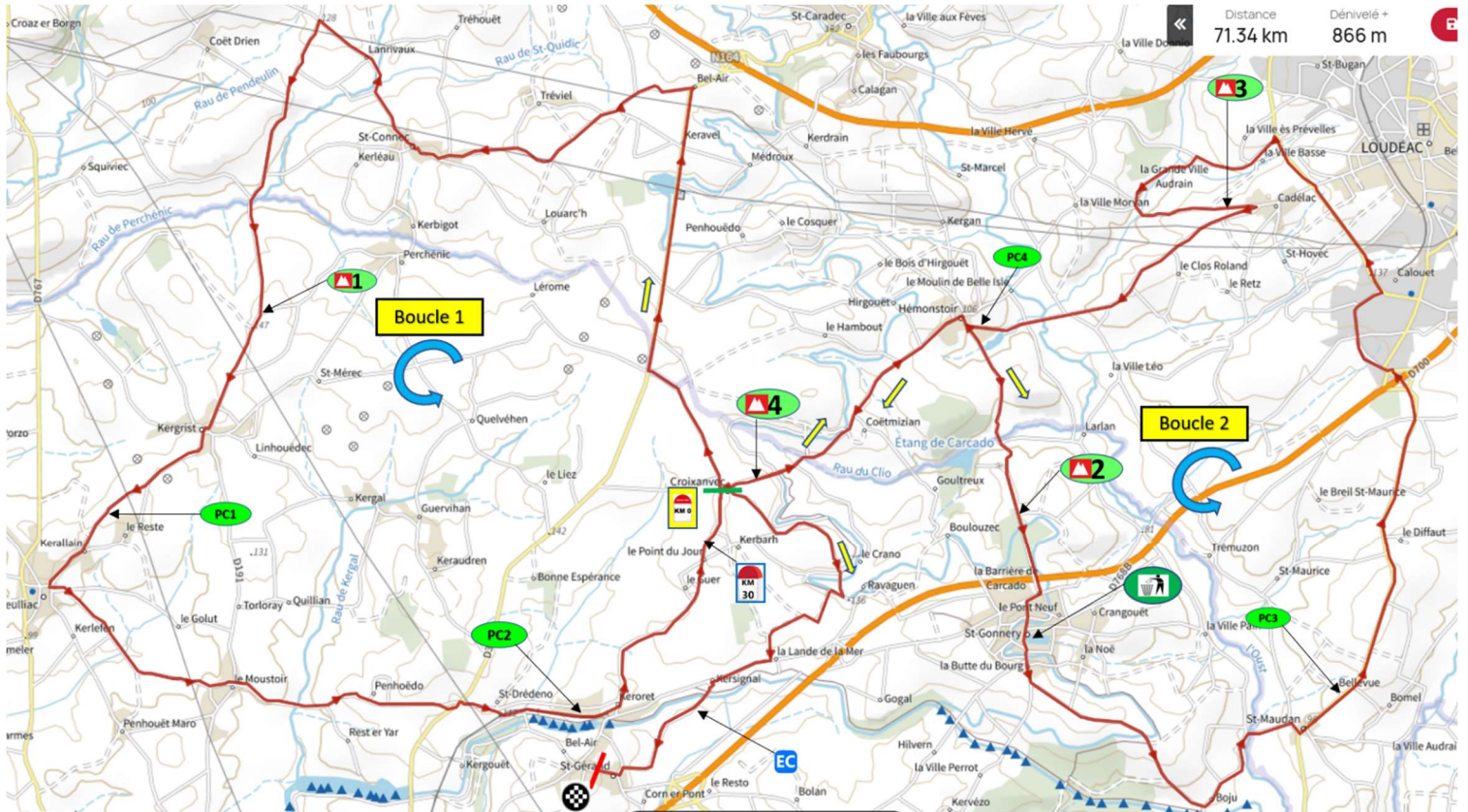
PARKINGS A L'ARRIVEE St Gérard

- Parking Equipes** :
 Salle polyvalente rue Jules Verne et
 rue de la croix Macé
Parking Organisation :
 Salle des Sports

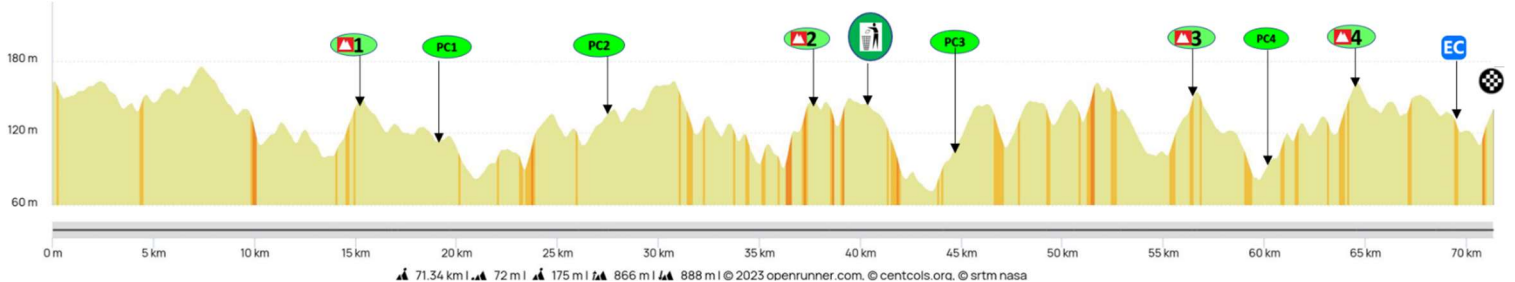
DISPOSITIF DE DEPART Croixanvec



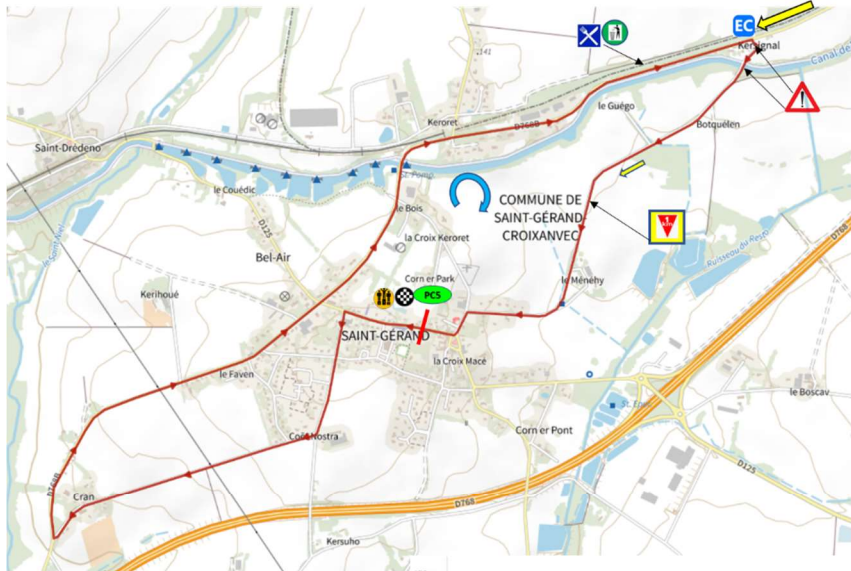
PARCOURS EN LIGNE Croixanvec – St Gérard



PROFIL ALTIMÉTRIQUE CROIXANVEC – ST GERAND

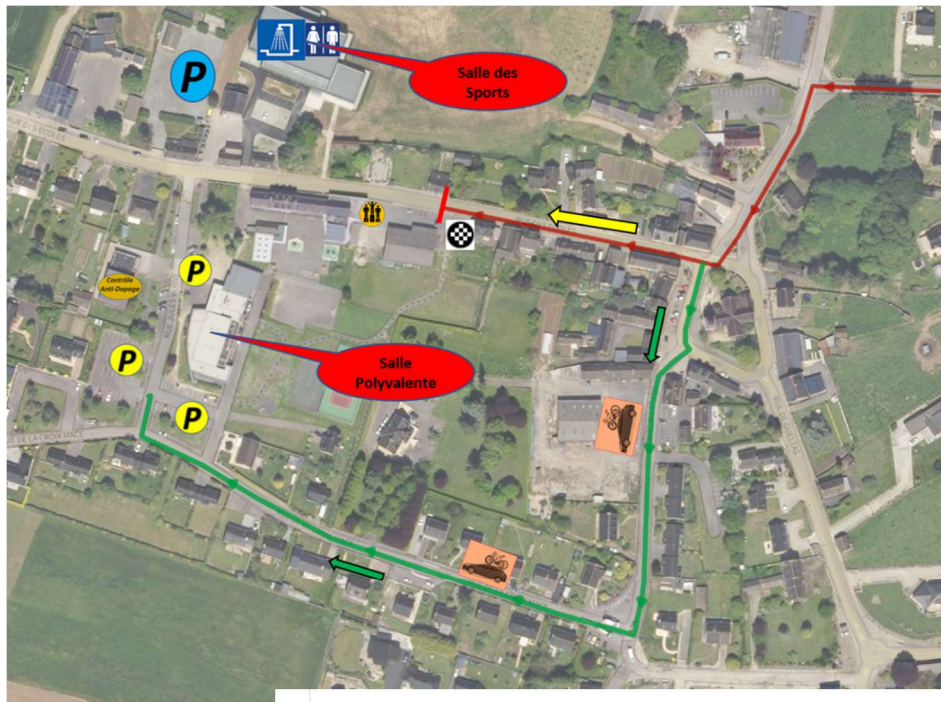


CIRCUIT D'ARRIVEE



St Gérard

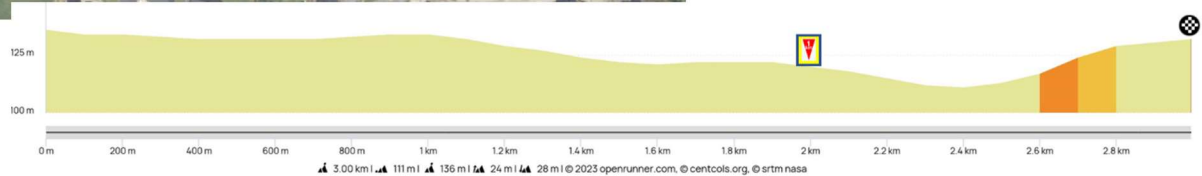
PROFIL ALTIMÉTRIQUE CIRCUIT D'ARRIVEE ST GERAND



ZONE D'ARRIVEE St Gérard

Ligne droite d'arrivée de 150m

PROFIL ALTIMÉTRIQUE 3 DERNIERS KILOMETRES



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est matérialisée sur le circuit final. Deux zones vertes l'une à St Gonnelly Km39 l'autre sur le circuit final. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours «Zone Verte». Ces zones seront identifiées par des panneaux verts

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE :

Les véhicules devront prendre la dérivation à gauche 150m avant la ligne d'arrivée (vers la salle Polyvalente)

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué à la médiathèque St Exupéry rue Jules Vernes St Gérard (face à la salle polyvalente)

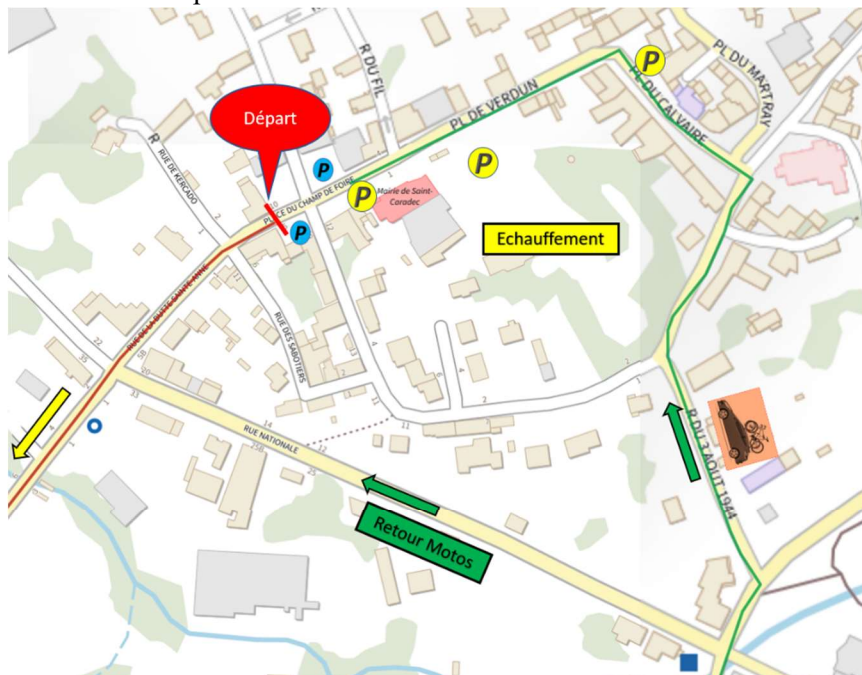
L'ITINERAIRE

RONDE DES VALLEES 2023 ETAPE 1 en ligne						
Parcours	A parcourir	Lieu de passage	Route	Horaire		Samedi 12 août 2023
		COURSE EN LIGNE		38Km/h	42Km/h	
-2,2		Départ fictif		15:00	15:00	
0	108,2	Mairie salle des fêtes CROIXANVEC	D322	15:03	15:03	Départ réel tout droit
1,8	106,4	Croisement le poteau	D322/D7	15:05	15:05	au STOP à droite vers St Caradec
5,3	102,9	Croisement bel air	D7/C2	15:11	15:10	à gauche vers St Connec
8,8	99,4	Entrée St Connec		15:16	15:15	tout droit
9,2	99	Eglise St Connec	C2/D81A	15:17	15:16	à droite vers Mûr De Bretagne
11,4	96,8	Croisement les 4 routes	D81A/D8	15:21	15:19	à gauche vers Kergrist
15,2	93	Niveau Abribus	D81	15:27	15:24	
16,7	91,5	Bourg Kergrist	D191 / C4	15:29	15:26	A droite puis à gauche vers Neulliac
17	91,2	Sortie Kergrist DANGER	C4	15:29	15:27	CHICANE
18,6	89,6	Entrée Neulliac	C6	15:32	15:29	
19,3	88,9	Neulliac Danger	C6	15:33	15:30	Chicane
19,7	88,5	Eglise Neulliac	C6/D121	15:34	15:31	à gauche vers St Gérard
22,4	85,8	Croisement Le Moustoir	191/125	15:38	15:35	au STOP tout droit vers St Gérard
25,4	82,8	Croisement Kerlogot	D32/D125	15:43	15:39	au STOP tout droit vers St Gérard
26	82,2	St Dédréno	D125	15:44	15:40	à gauche parc activité Kéroret
27	81,2	Usine St Jacques		15:45	15:41	
27,5	80,7	Croisement	D322	15:46	15:42	Au Stop à gauche vers Croixanvec
30,7	77,5	Croixanvec	D322/C2	15:51	15:46	à droite vers Hémonstoir
34,5	73,7	Hémonstoir bourg	C3/D69	15:57	15:52	à droite vers Loudéac
34,7	73,5	Hémonstoir calvaire	D69	15:57	15:52	A droite vers St Gonnery
37,4	70,8	Côte de Brérec Rigole		16:02	15:56	
38,4	69,8	Croisement entrée St Gonnéry	D320	16:03	15:57	au STOP tout droit vers centre
		Zone Verte				
39,5	68,7	Sortie St Gonnery	D320	16:05	15:59	à gauche vers Gueltas
42,2	66	Croisement Boju	D320	16:09	16:03	à gauche vers Loudéac
44,1	64,1	Croisement bourg St Maudan	C3/D41	16:12	16:06	au STOP à gauche vers Loudéac
44,7	63,5	Sortie St Maudan	D41	16:13	16:06	
48,9	59,3	Rond point du Morbihan	D41	16:20	16:12	Tout droit vers Loudéac
49,2	59	Rond point Très le Bois	D41	16:20	16:13	tout droit vers zone de très le bois
50,5	57,7	Rond point Locarmor	D41	16:22	16:15	à gauche vers Cadéac
52,1	56,1	Rond point Cadéac	D69/D41	16:25	16:17	tout droit vers Trévé
52,8	55,4	Croisement	D41	16:26	16:18	à gauche vers la Ville Basse
54	54,2	croisement usine bois		16:28	16:20	à gauche vers Ville Audrain
56,5	51,7	Cadéac panneau		16:32	16:23	
56,7	51,5	Croisement Cadéac	D69	16:32	16:24	Au Stop à droite vers Hémonstoir
60,5	47,7	Entrée Hémonstoir	D69	16:38	16:29	
60,8	47,4	Centre Hémonstoir	D69 / C3	16:39	16:29	A gauche vers Croixanvec
64,3	43,9	Entrée Croixanvec	C2	16:44	16:34	
64,5	43,7	Croisement entrée Croixanvec		16:44	16:35	à gauche vers St Gonnery
66,7	41,5	Sortie village Le Crano		16:48	16:38	à droite après la rigole
68,4	39,8	Croisement La Lande De La Mer	D768B	16:51	16:40	à droite direction St Gérard
69,2	39	Entrée circuit St Gérard	D768B	16:52	16:41	à gauche circuit
69,2	39	A gauche rétrécissement plus virages en S (à chaque Tour)				
69,3	38,9	Passage pont et rétrécissement (à chaque tour)				
71,2	37	1 ^{er} passage sur la ligne CT5		16:55	16:44	
78,6	29,6	2 ^{ème} passage sur la ligne CT4		17:07	16:55	fin 1 ^{er} tour
86	22,2	3^{ème} passage sur la ligne CT3				fin 2^{ème} tour
93,4	14,8	4 ^{ème} passage sur la ligne CT2		17:30	17:16	fin 3 ^{ème} tour
100,8	7,4	5 ^{ème} passage sur la ligne CT1		17:42	17:27	fin 4 ^{ème} tour
108,2	0	ARRIVEE 6^{ème} passage sur la ligne CTO		17:53	17:37	fin 5^{ème} tour

CLMI de 11,9 Kms (dénivelé +153m)

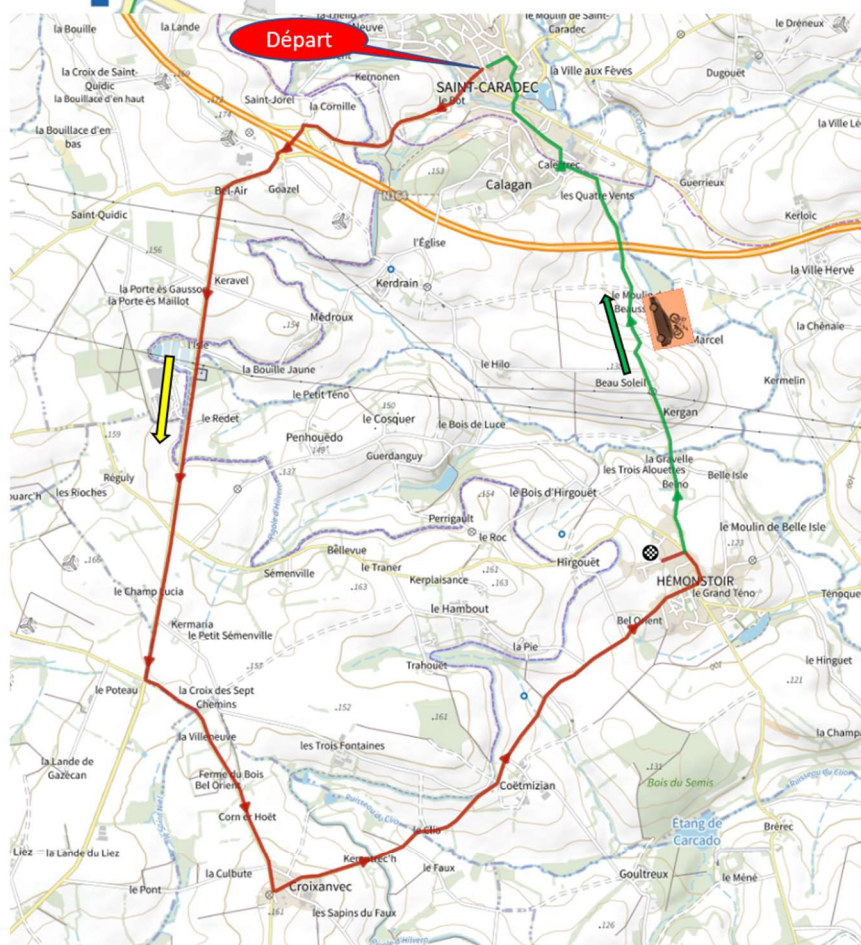
Chaque coureur doit arriver au contrôle des vélos 15' avant son heure de départ.

Départ de Saint Caradec du dernier coureur à 11h00

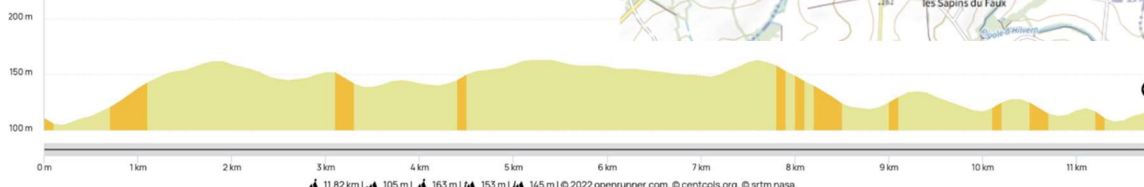


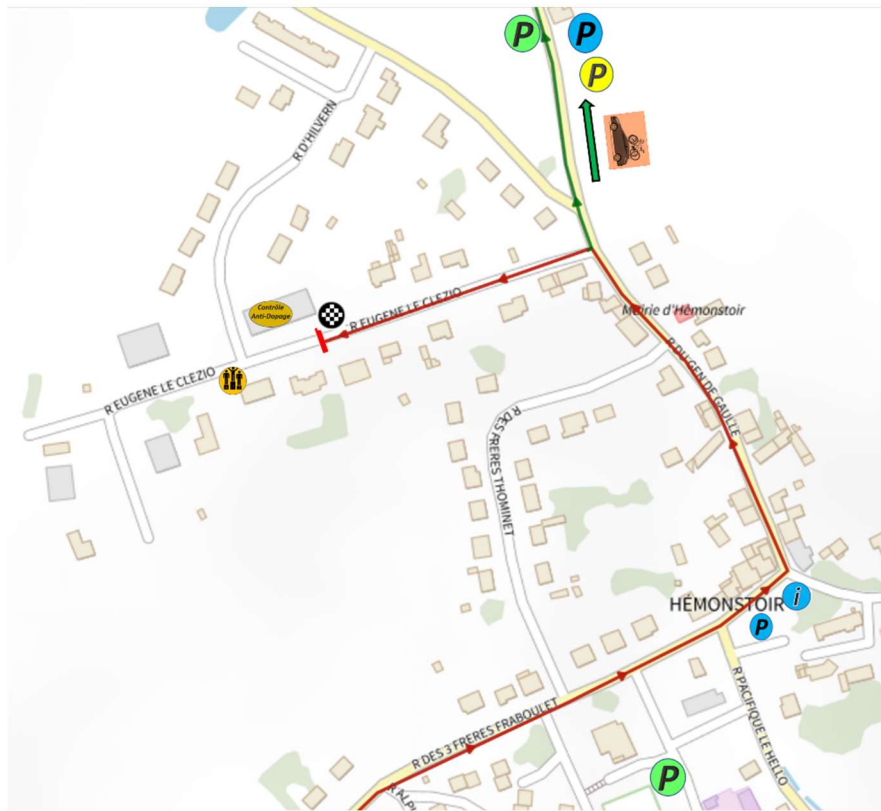
Zone de départ Saint-Caradec

Parcours du CLMI



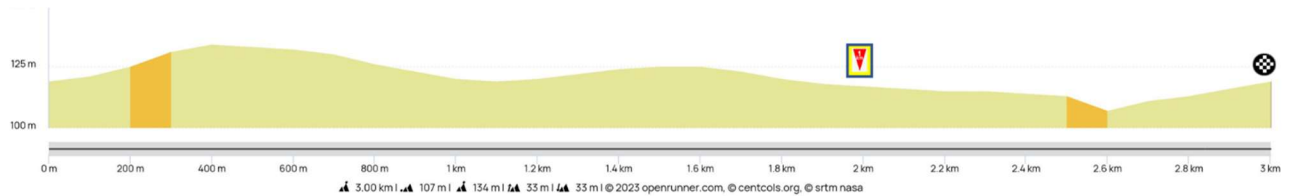
Profil altimétrique du CLMI





Zone d'arrivée Hémonstoir

Profil altimétrique des 3 derniers kilomètres



L'ITINERAIRE

RONDE DES VALLEES 2023 ETAPE 2 Contre la Montre Individuel						
Parcouru	A parcourir	Lieu de passage	Routes	Horaires		Dimanche 13 Aout 2022 Matin
		CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL		38Km/h	42Km/h	Dernier départ 11h00
		Départ SAINT CARADEC		00:00	00:00	Départ place de la mairie Tout droit
0	11,9	ST CARADEC		00:00	00:00	Départ place de la mairie
0,1	11,8	Croisement ancienne nationale	D7	00:00	00:00	Tout droit
1,5	10,4	1er rond point	D7	00:02	00:02	Tout droit
1,7	10,2	2ème rond point	D7	00:02	00:02	Tout droit
2,2	9,7	Virage à gauche	D7	00:03	00:03	
5,7	6,2	Le poteau	D7 / D322	00:09	00:08	A gauche Direction CROIXANVEC
7,5	4,4	CROIXANVEC	D322 / C1	00:11	00:10	A gauche Direction HEMONSTOIR
11,4	0,5	HEMONSTOIR bourg		00:18	00:16	VIRAGE DANGEREUX à gauche
11,9	0	ARRIVEE		00:18	00:17	

PARKINGS AU DEPART

Parking Equipes: Place de Verdun / Avenue du Calvaire à St Caradec

Parking Organisation: Place du Champ de Foire à St Caradec

PARKINGS A L'ARRIVEE

Parking Equipes : Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir

Parking Organisation : Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir

Permanence : Espace Arnould à Hémonstoir

DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 100m avant la ligne d'arrivée, le retour au départ est fléché.

CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein du local communal 10 rue Eugène Le Clezio à Hémonstoir

3^{ème} ETAPE Finale



HEMONSTOIR – HEMONSTOIR



99 Kms (dénivelé +1259m)

OPERATIONS DE DEPART

13h00 à 13h30 : Permanence.  Espace Arnoult Hémonstoir

(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

13h30 : Réunion des membres du Comité d'Organisation et des arbitres à espace Arnoult Hémonstoir

(si nécessaire à la demande de l'organisation, du jury des arbitres ou des équipes)

13h20 à 14h20 : Signature et présentation des équipes au podium Départ.

14h00 : Mise en place des voitures officielles

14h15: Appel des coureurs

14h30 : Départ fictif de 2,2Kms


14h33 : Départ réel lancé

En ligne : 51,6 kms

Circuit Hémonstoir : 6 tours de 7,9 kms

CLASSEMENTS ANNEXES

GRIMPEUR 	
MG1	Km21,5 Quillien Eoliennes
MG2	Km28,5 Bel Air
MG3	Km50 côte de St Marcel
MG4	Km61,3 côte de Bois de Luce
MG5	Km85,3 côte de Bois de Luce

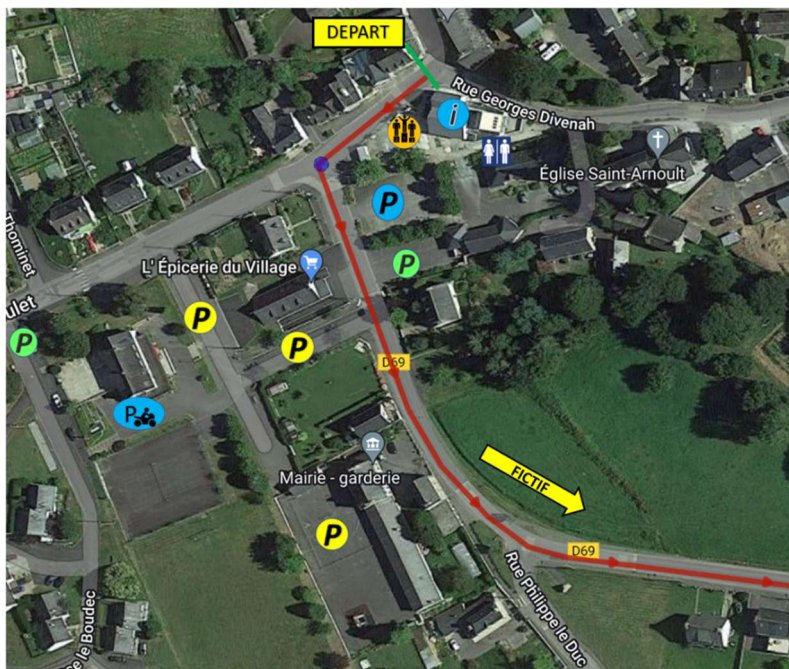
ANIMATEUR 	
PC1	Km11,9 Loudéac « Le Détour »
PC2	Km31,6 St Barnabé « salle Omnisports »
PC3	Km40,3 Le petit Calouet
PC4	Km75,3 4 ^{ème} passage ligne arrivée CT3

PARKINGS AU DEPART DE HEMONSTOIR

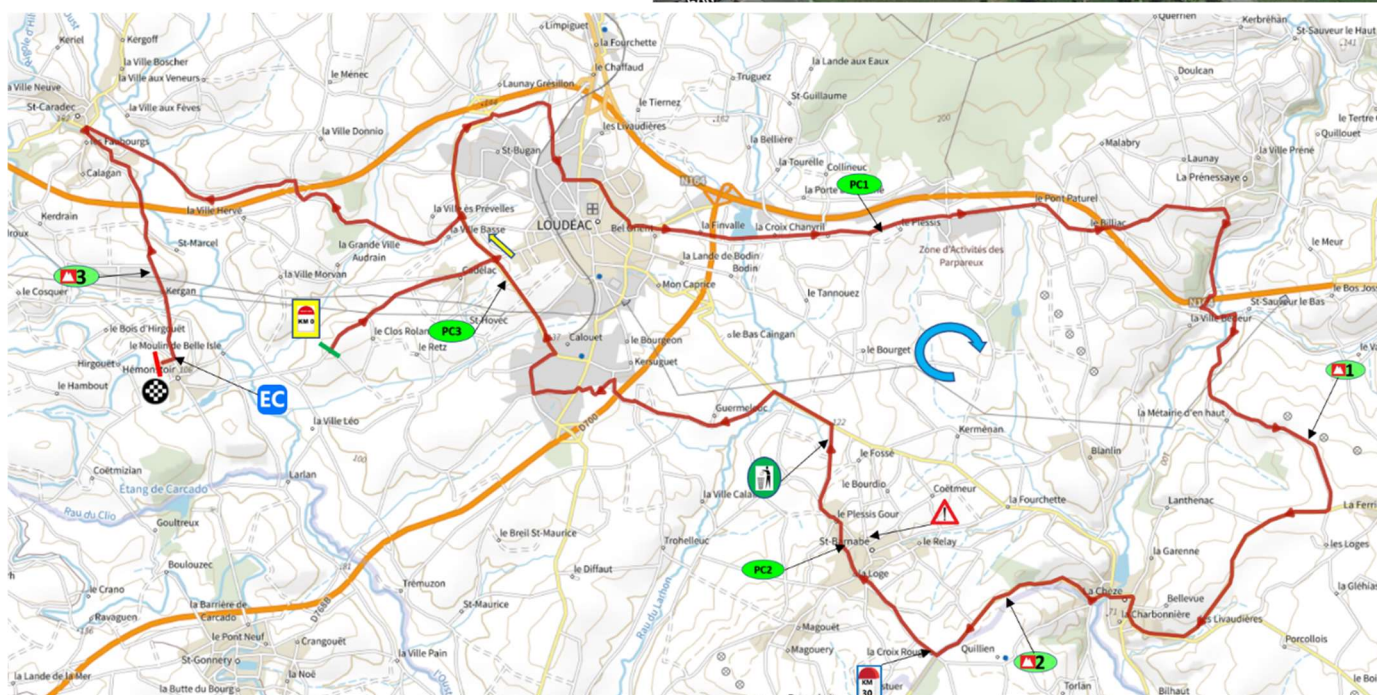
Parking Organisation : Espace Arnoult à Hémonstoir

Parking Equipes : Autour de la salle des Fêtes et Mairie

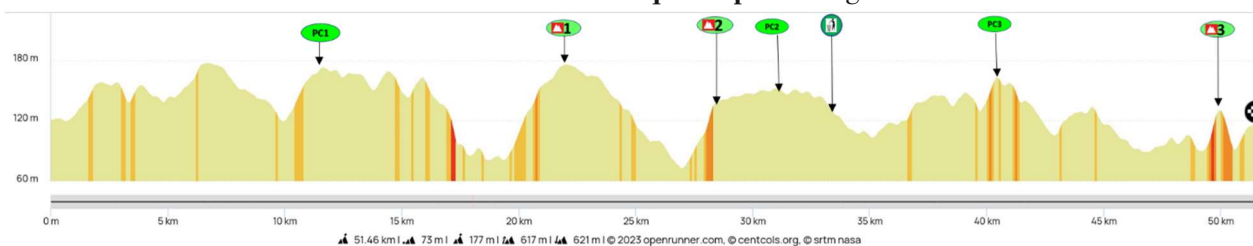
Zone de départ Hémonstoir



Parcours en ligne



Profil altimétrique du parcours général



ZONE DE RAVITAILLEMENT et ZONE VERTE :

Une zone de ravitaillement est matérialisée sur le circuit final. Deux zones vertes l'une à Kerbusson Km33 l'autre sur le circuit final. Nous invitons tous les concurrents à déverser leurs déchets à cet endroit du parcours «Zone Verte». Ces zones seront identifiées par des panneaux verts

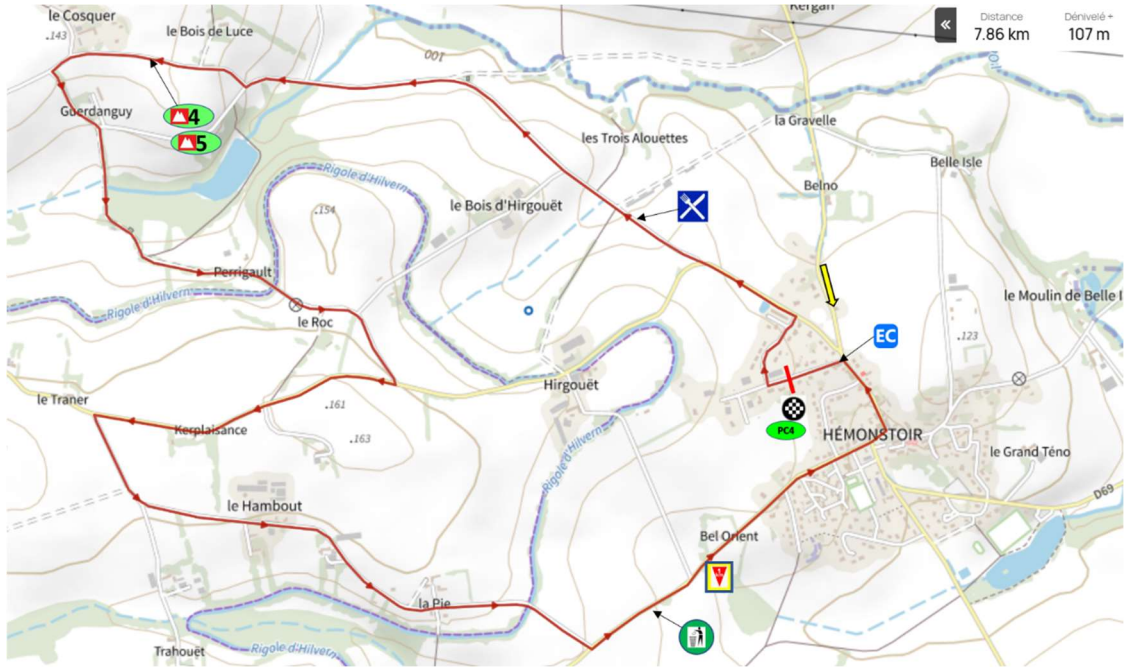
DERIVATION DES VEHICULES A L'ARRIVEE

Les véhicules devront prendre la dérivation à droite 170m avant la ligne d'arrivée.

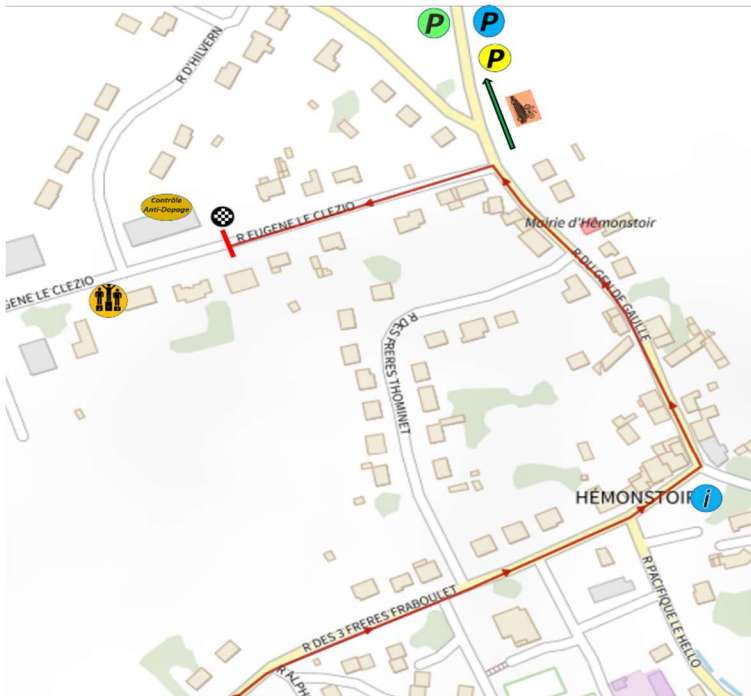
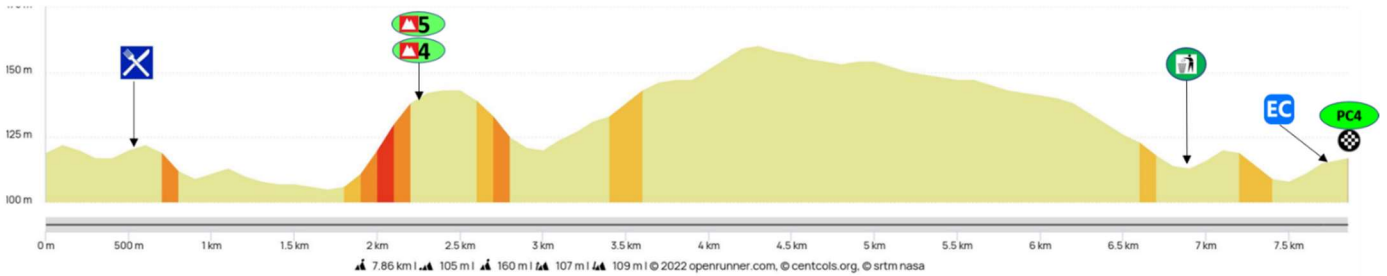
CONTROLE ANTIDOPAGE :

En cas de contrôle anti dopage, il sera effectué au sein du local communal 10 rue Eugène Le Clezio à Hémonstoir

Parcours circuit final d'Hémonstoir

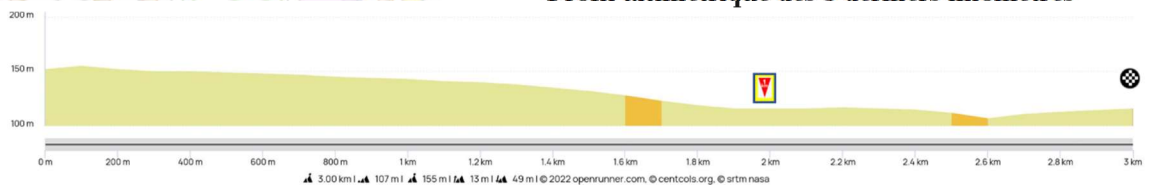


Profil altimétrique du circuit d'Hémonstoir



Zone d'arrivée Hémonstoir

Profil altimétrique des 3 derniers kilomètres



PARKINGS A L'ARRIVEE

Parking Equipes et Organisation :

Rte de St Caradec / rue du Gnl De Gaulle à Hémonstoir

Permanence :

Espace Arnould à Hémonstoir

RONDE DES VALLEES 2023 ETAPE 3 FINALE

Parcours	A parcourir	Lieu de passage	Routes	Horaire		Dimanche 13 Août 2023 Après Midi
		COURSE EN LIGNE		38Km/h	42Km/h	
-2,2		Départ fictif HEMONSTOIR		14:30	14:30	
0,0	99	Départ Réel panneau la Ville Claire	D69	14:33	14:33	Départ réel tout droit Direction Loudéac
2,6	96,4	Rond point de Cadélaç	D69 / D41	14:37	14:37	A gauche vers Trévé
5	94	Rond point de la déchèterie	D41	14:40	14:40	Tout droit zone Ker Hervé
5,9	93,1	Rond point dans la zone		14:42	14:41	A droite rue Anatole Le Bras
6,9	92,1	Croisement des 3 Croix		14:43	14:42	Prendre à gauche
7,2	91,8	Rond point Palais des Congrès		14:44	14:43	Tout droit prendre la Rocade
8,1	90,9	Rond point station essence		14:45	14:44	Prendre à gauche toute direction
9,2	89,8	Croisement sortie Loudéac		14:47	14:46	Au Stop tout droit vers zone Parpareux
11,9	87,1	Restaurant »Le Détour »		14:51	14:50	
12,6	86,4	Rond point zone des Parpareux	D16	14:52	14:51	Tout droit vers La Prénessaye
14,1	84,9	Rond point de la Millionnerie	D16 / D14	14:54	14:53	Tout droit vers La Prénessaye
16,3	82,7	Entrée Le Prenessaye	D16 / C28	14:58	14:56	Prendre à droite
18,1	80,9	Croisement	C28 / C4	15:01	14:58	A gauche vers La Ferrière
18,6	80,4	Sortie St Sauveur	C4 / C5	15:02	14:59	A droite direction La Ferrière
21,5	77,5	Niveau Eoliène	C5	15:06	15:03	
22,4	76,6	Croisement La Ferrière	C5 / D120	15:08	15:05	Au Stop à droite vers La Chèze
23,5	75,5	Croisement	D120/D14	15:10	15:06	Au Stop à droite vers La Chèze
26,2	72,8	Croisement entrée La Chèze	D14/D778	15:14	15:10	Au Stop à droite vers Loudéac
26,8	72,2	Pont de La Chèze	D778/D120	15:15	15:11	Tout droit vers Rohan
28,5	70,5	Panneau Bel Air / Biolo	D120	15:18	15:13	
29,7	69,3	Croisement	D120	15:19	15:15	A droite St Barnabé
30,9	68,1	Traversée St Barnabé DANGER		15:21	15:17	Succession de CHICANES
31,3	67,7	Rond point		15:22	15:17	Tout droit vers Loudéac
31,6	67,4	Salle omnisports		15:22	15:18	
32	67	Croisement	D109	15:23	15:18	Au Stop à gauche vers Loudéac
33	66	Zone Verte				
33,6	65,4	Croisement	D109/D778	15:26	15:21	Au Stop à gauche vers Loudéac
35	64	Croisement	D778	15:28	15:23	A gauche vers Guermeleuc
36,6	62,4	Rond point		15:30	15:25	Tout droit
37	62	Croisement Kersuguet		15:31	15:25	A gauche panneau entrée Loudéac
37,4	61,6	Rond point		15:32	15:26	A droite vers Sneff
37,6	61,4	Rond point		15:32	15:26	Tout droit zone Très Le Bois
39,2	59,8	Rond point Locarmor	D41	15:34	15:29	A gauche vers Trévé
40,3	58,7	Niveau Camp Romain	D41	15:36	15:30	
40,8	58,2	Rond point Cadélaç	D41/D9	15:37	15:31	
41,6	57,4	Croisement	D41/C8	15:38	15:32	
44,5	54,5	2 ronds points successifs	C8/D2124	15:43	15:36	
47,7	51,3	Croisement	D2164/C1	15:48	15:41	
50	49	Côte St Marcel	C1	15:51	15:44	
51,3	47,7	Entrée Hémonstoir	C1	15:54	15:46	
51,4	47,6	Entrée Circuit final		15:54	15:46	A droite vers ligne arrivée
51,6	47,4	1 ^{er} passage ligne arrivée CT6		15:54	15:46	
59,5	39,5	2 ^{ème} passage ligne arrivée CT5		16:06	15:58	Fin du 1 ^{er} tour
61,3	37,7	Côte de Bois de Luce		16:09	16:00	
67,4	31,6	3 ^{ème} passage ligne arrivée CT4		16:19	16:09	Fin du 2 ^{ème} tour
75,3	23,7	4^{ème} passage ligne arrivée CT3		16:31	16:20	Fin du 3^{ème} tour
83,2	15,8	5 ^{ème} passage ligne arrivée CT2		16:44	16:31	Fin 4 ^{ème} tour
85,3	13,7	côte de Bois de Luce		16:47	16:34	
91,1	7,9	6 ^{ème} passage ligne arrivée CT1		16:56	16:43	Fin 5 ^{ème} tour
99	0	ARRIVEE CTO		17:09	16:54	Fin 6^{ème} tour

PALMARES

2019 : meilleur temps du contre-la-montre : 11 km 300 en 14 min 56 s

2021 : meilleur temps du contre-la-montre : 11 km 900 en 15 min 01s

Année	Vainqueur	Second	Animateur	Grimpeur
1988	F. BLEVIN	E. JAN		
1989	D. EZEQUEL	LE GAG		
1990	E. DRUMEL	Y. GAUTHIER		
1991	C. SAUGRAIN	A. MORIN		
1992	N. GUILLE	S. CORLAY		
1993	A. ROUXEL	R. FOCRAIN	G. GUEGUEN	Y. LE BOULANGER
1994	L. HUBERT	A. ROUXEL	A. ROUXEL	J. JOY
1995	C. POOS	P. LE BOURNOT	E. MELEUC	S. RESMOND
1996	A. LE PABIC	M. GRIGOLETTO	E. HORELLOU	M. GRIGOLETTO
1997	G. THEPAUT	M. RIVORY		
1998	F. LE CALVET	R. FEZ	C. LE MEVEL	C. LEMEVEL
1999	F. FLEURY	A. BRETEAU	S. HERLEDAN	F. FOLINAIS
2000	B. VAUGRENARD	M. MALLE	P. LECLERC	B. VAUGRENARD
2001	P. THERVILLE	D. JEHANNO	O. BONNAIRE	J. ROY
2002	V. JEROME	A. GERARD	B. DERRIERN	P. QUEMENEUR
2003	K. VANDEWALLE	N. MAES	C. FABBRI (BEL)	J. BAKELANIS
2004	Y. RAULT	R. RUUGH	J. BAKELANIS	C. LE BRIS
2005	T. HUREL	K. CHERRUAULT	K. CHERRUAULT	K. CHERRUAULT
2006	J. ENGELEN	E. CLEMENT	S. PIETERS (BEL)	G. BELGY
2007	A. COURTEILLE	N. VAILLANT	W. WIPPERT (BEL)	F. TAILLEFER
2008	J. LE BON	R. BARDET	M. LE MONTAGNER	K. ELLISONDE
2009	G. TARRIDE	M. LE MONTAGNER	S. DEWORTELAER	S. DEWORTELAER
2010	S. BERGERET	M. CAM	R. HARDY	L. BLANCHON
2011	P. HAVIK	G. MILLOUR	A. VILAIN	D. CHERBONNET
2012	M. VAN DER POEL (NED)	V. DESLANDES	V. DESLANDES	N. PETERS
2013	E. GESBERT	D. RIVIERE	J. BUGTER (BEL)	KUZNETSOV (RUS)
2014	SIVAKOV Pavel (RUS)	KUNIANOV (RUS)	VAN DEN BERG (NED)	V. MADOUAS
2015	GIRDLESTONE (NZL)	D. GEE (CAN)	N. LE PLINGARD	EEOFF (NED)
2016	SCHELLING (NED)	EEOFF (NED)	T. MONTCHAMPS	T. MONTCHAMPS
2017	VERBOOM Wilton (NED)	JUDAS Léo (Vendée)	T. DEJONC (BEL)	L. BARRE
2018	VOLLMER Andrew (USA)	GUERNALEC Viktor (Finistère)	KRUL Wessel (NED)	SIMMONS Quinn (USA)
2019	SCOTT Jared (USA)	KROON Joris (NED)	VAN DER TUUK Axel (NED)	KROON Joris (NED)
2020	MONLEZIN Kévin	VERSCHUREN Killian		
2021	DEL GROSSO Tibor (NED)	KESSLER Cole (USA)	KESSLER Cole (USA)	GUSTIN Alexander (USA)
2022	COLLIKER Joshua (GBR)	AUGUST Andrew (USA)	VAN DEN EIJNDEN Daan (NED)	MARIS Jesse (USA)

Speakers



Philippe LE MAIRE



Christian JOSSO



LES PARTENAIRES

